

Image not found or type unknown



Ontention de la carte de séjour salarié

Par **felice**, le **03/08/2009** à **03:18**

Bonjour,rnMaintenant j'ai une carte de séjour visiteur (une carte attachée à celle de mon époux, qui lui a une carte "salarié"). Je viens d'avoir une proposition pour un post en CDD d'un an à mi-temps. Est-ce que cela sera suffisant pour changer de statut et obtenir une carte de séjour "salarié"? Merci d'avance

Par **anais16**, le **04/08/2009** à **20:08**

Bonjour,rnrnpour un cdd à temps partiel cela me semble un peu trop juste pour que le changement de statut vous soit accordé.